

Urban Trail St Saturnin

RÈGLEMENT - ÉDITION 2026

GENERALITES

Le Comité des Fêtes d'Argelès-Gazost organise le samedi 28 novembre son premier Urban Trail nocturne.

EPREUVES

Le parcours mesure 10 km avec 150m de dénivelé positif/négatif, il sera balisé dans son intégralité.

Le parcours ne présente pas de difficulté particulière, **la frontale est obligatoire.**

Le départ sera donné à 18 heures.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront exclusivement sur le site ***pyreneeschrono.fr***

Le quota maximum d'inscrits est de 200 coureurs.

Aucune inscription sur place le jour J.

RETRAIT DES DOSSARDS

Le vendredi 27 et le samedi 28 chez Running Conseil à Argelès-Gazost.

CERTIFICAT MÉDICAL ou LICENCE SPORTIVE

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA ou d'un Pass J'aime Courir délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation (attention, les autres licences délivrées par la FFA : Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées).
- Ou d'une attestation de Parcours Prévention Santé délivrée par le site <https://pps.athle.fr> datant de moins de 3 mois. Aucun autre document ne sera accepté. Aucune inscription ne sera validée sans les pièces obligatoires.

DROITS A L'IMAGE

Le concurrent donne à l'organisation l'autorisation d'utiliser toutes photos, images ou vidéos le représentant à l'issue de la compétition.

Les coureurs renoncent à tout recours à ce sujet.